

Vos élus à votre écoute.
 Pour prendre rendez vous :
 06 88 82 89 05 ou
<http://www.palaiseauavenir.org>

Bernard VIDAL
 Le Pileu



Catherine VITTECOQ
 Palaiseau Nord



Francisque VIGOUROUX
 Palaiseau Centre



Michelle CHENIAUX
 Palaiseau Centre



Hervé PAILLET
 La Troche



Dominique POULAIN
 Les Joncherettes



Se garer à Palaiseau : le casse tête

En 1946, Palaiseau comptait 8 029 habitants. 30 ans plus tard la population a été multiplié par 3 passant à 28 716. Les cités, les zones pavillonnaires, venant s'insérer dans un réseau de rues étroites, datent de cette période. Evoluant lentement depuis lors, Palaiseau comptait 1 600 habitants de plus en 2008.

Depuis 3 ans en revanche, les élus ont été informés de près de 4500 logements à venir ou en cours de construction, soit une augmentation de 36% de notre population dans les toutes prochaines années.

Si l'on n'arrête pas cette fuite en avant, nul doute que les problèmes de stationnement dans les rues ne seront plus les seuls qui se poseront.



Chemin de La Hunière et des Joncherettes

INSOLITE



Place de stationnement ou sortie de parking ?

A Lozère, les problèmes de stationnement sont réglés en matérialisant des places de parking devant les bateaux. Il suffisait d'y penser...

Où se garer à Palaiseau ?

Lorsque l'on n'habite pas en Centre Ville, ce qui est le cas de très nombreux Palaisiens, le stationnement pour faire ses courses est problématique.

Selon le maire, il y a suffisamment de places de parkings à Palaiseau (cf ci-contre chemin de La Hunière).

Globalement peut-être, mais elles ne sont pas là où il le faudrait.

Mémoire courte

« J'ai été élu en 2001 en refusant de m'exprimer dans le journal de la majorité »

(dixit le maire le 11/02/10, excédé devant notre insistance à disposer de l'espace que la loi nous réserve dans les publications municipales). Or, entre 1995 et 2001, F Lamy alors dans l'opposition, a participé à la rédaction de plusieurs dizaines d'articles dans le magazine de Palaiseau. Au-delà, le fait d'appeler ce magazine « le journal de la majorité » en dit long sur sa conception de l'information à diffuser aux Palaisiens. De là à songer à la « Pravda »...

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

.....

VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS NOTRE ACTION, REJOIGNEZ-NOUS

Nom.....Prénom.....
 Adresse.....
 Tél..... Courriel.....

Je souhaite rejoindre l'Association Palaiseau A Venir et adresse un chèque de 60 € (90 € pour un couple, 15 € pour les moins de 26 ans, 20 € pour les non imposables), à libeller à l'ordre de AFIPAV.

Conformément à l'art. 200 du code général des impôts, les dons et cotisations mentionnés à l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Fait à Palaiseau le.....Signature

PALAISEAU A VENIR
 N°5 – Juin-Juillet 2011

Directeur de la publication :
 Hervé PAILLET

Rédacteur en chef :
 Dominique POULAIN

Tirage : 13 000 exemplaires.

Financé et distribué par les adhérents de l'UPP.

Imprimé sur papier issu de la gestion durable des forêts avec des encres végétales.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Merci de renvoyer ce document et votre adhésion à PAV,
 22 rue de Corbeville 91120 Palaiseau

N°5
 Juin
 Juillet
 2011



PALAISEAU A VENIR

Le journal des élus de l'opposition municipale du groupe Palaiseau A Venir

L'ART DE COMMUNIQUER

Si je demande chaque année une baisse du budget communication de la ville, ça n'est pas pour céder à la facilité.



En 2011, nos impôts vont financer près d'1/2M € de « dépenses de communication ».

Asséner pour convaincre

Tout cela pour vous convaincre que l'équipe en place gère bien votre argent. En réalité, en dehors des jours de Fêtes, tout ce qui a été « fait » à Palaiseau... reste à faire : la piscine, le quartier du lycée, la nouvelle salle municipale, etc...

Cette année, la plupart des municipalités dressent un bilan de « mi-mandat » ; ça n'est pas le cas à Palaiseau et pour cause !

Tribunes politiques

Les publications municipales sont émaillées de tribunes d'expression pour le maire et son équipe, de déclarations d'intention, de postures, d'attaques contre le gouvernement. Jamais un article de fond objectif.

Je le déplore, d'autant plus que l'opposition n'a même pas la place que la loi lui reconnaît : le groupe Palaiseau A Venir devrait disposer d'un espace réservé sur le site internet de la ville ainsi que dans chacune des publications présentant les actions de l'équipe majoritaire (le supplément sur le budget diffusé l'an dernier par exemple).

Confronter les idées

La démocratie, c'est la confrontation des idées, c'est pourquoi la loi prévoit que l'opposition puisse s'exprimer à chaque fois que la majorité le fait.

A Palaiseau, la majorité dépense 1/2M € pour parler de sa « gestion rigoureuse » et l'opposition est obligée de collecter des fonds auprès des particuliers pour s'exprimer. Etrange conception de l'usage de l'argent public et de la démocratie.

Hervé Paillet
 Président des élus du groupe Palaiseau A Venir

Sommaire

- Un budget labo-rieux, à défaut d'être rigoureux. Page 2
- Des choix du député-maire hors la loi ? Page 3
- Se garer à Palaiseau : le casse-tête. Page 4



Un demi million d'euro pour expliquer aux Palaisiens ce qui ne saute pas aux yeux.

Si le service public est de qualité, nous le devons avant tout aux agents municipaux.

Quant à la gestion rigoureuse, cette affirmation ne résiste pas aux faits !



Retrouvez-nous sur notre blog : www.palaiseauavenir.org

NOS PROPOSITIONS REFUSEES PAR LE MAIRE

✓ EDUCATION

Suite à l'achat de tableaux numériques pour les écoles, nous avons proposé la création d'une commission chargée d'en suivre l'utilisation (mise à jour des logiciels, formation des maîtres, etc...).

REFUSÉ

✓ DEMOCRATIE

Dresser un bilan des actions de la CAPS lors d'un conseil municipal extraordinaire.

REFUSÉ

✓ FINANCES

Réduire le budget communication (qui augmente encore, passant de 376 600 € en 2010 à 447 100 € en 2011).

REFUSÉ

Amorcer la décre de charges de personnel (62% des dépenses réelles de fonctionnement contre 56% pour les villes comparables).

REFUSÉ

Baisser la taxe d'habitation de 3% (le taux passerait de 21,48% à 20,43%).

REFUSÉ

Adopter un véritable plan de circulations douces (pistes cyclables à créer, voiries à aménager, etc...).

REFUSÉ

Un budget laborieux à défaut d'être rigoureux !

L'équipe majoritaire au pouvoir à Palaiseau depuis 2001 met en avant sa « *gestion rigoureuse* ». Au-delà des mots, où est la vérité ?

2001-2011 : Une évolution peu sérieuse

En 10 ans, la ville a eu massivement recours à la sous-traitance : les « *prestations de service avec les entreprises* » augmentent de 88,5% (728 476 €), les « *prestations de service extérieures* » de 28,5% (1 344 749 €). Dans le même temps, malgré les transferts de compétence à la CAPS, les frais de personnel progressent de 8,23%.

Déjà en 2006 la cour des comptes avait pointé ce paradoxe.

Fuite en avant

Sur la même période, les postes « *fourre-tout* » (« *divers* », « *autres* ») ont explosé, passant de 674 043 € en 2001 à 1 460 400 € en 2011 (+217%). Même constat pour le poste « *autres matériels et fournitures* » qui augmente de 95% pour s'établir à 454 018 € : où est la transparence, est-ce cela la gestion rigoureuse ? Les faits plaident plutôt pour une fuite en avant !



39 rue de Paris



60 avenue Jean Jaurès

Des recettes non pérennes

Pour atteindre l'équilibre, l'équipe majoritaire a de nouveau vendu le patrimoine de la commune. Depuis 2005, ce sont 11 M € de recettes qui ont été engrangées. Que se passera-t-il lorsqu'il n'y aura plus rien à vendre ?

Année	Montant	Cumul
2005	1,295M €	1,295M €
2006	2,886M €	4,181M €
2007	0,763M €	4,944M €
2008	1,356M €	6,300M €
2009	1,702M €	8,002M €
2010	1,297M €	9,299M €
2011	1,707M €	11,006M €

Taxe éphémère

En 2011, avec les nombreux permis de construire accordés, la taxe locale d'équipement rapporte 1,2M € de plus qu'en 2010. En 2012 les recettes seront identiques : et l'année d'après ? Les nouveaux habitants sont là pour longtemps et pourtant aucun euro n'a été investi pour agrandir les écoles.

Fête de la ville : eh bien dansez, maintenant !

La rigueur, normalement, c'est l'absence de dépenses superflues. La Fête de la ville est à l'opposé de cette définition.

Pour 2010 (derniers chiffres connus), le maire a décidé de faire appel à des peintures : Jacques Higelin, Alpha Blondy et Sinsemilia. Coût total : 111 384 €.

- Jacques Higelin : 41 238 € TTC (dont 24 265 € de cachet) - décision du maire N° 2010-05-174.

- Sinsemilia : 32 798 € (dont 15 825 € de cachet) - décision N° 2010-05-175.

- Alpha Blondy : 43 348 € (dont 26 375 € de cachet) - décision N° 2010-05-176.

Pour 2011, le maire rêve d'une fête d'ampleur régionale et annonce dès maintenant des dépenses beaucoup plus importantes. Quel en sera le bénéfice pour les Palaisiens ? On ne le sait pas. En revanche, on peut déjà imaginer le coût.

AFFAIRES SUIVIES

URBANISME TOUJOURS PLUS DENSE !

Le 23/09/10 nous avons voté contre la modification du PLU qui prévoit la densification du secteur de la gare, de la rue des Marais et de la rue Jacques Duclos en portant la hauteur des constructions à 12 mètres et le Coefficient d'Occupation des Sols à 1,5.

Nous serons prochainement amené à voter contre une nouvelle modification du PLU. L'enquête publique vient en effet de s'achever. Nous y avons appris que l'équipe majoritaire voulait encore densifier d'autres quartiers : la SFIM, le quartier Camille Claudel, le secteur de la gare militaire. A quelle échéance Palaiseau va-t-elle perdre son identité pour devenir une ville de banlieue comme une autre ?

Des choix du député-maire hors la loi ?

- Droits de l'opposition : la jurisprudence, précisant la loi fait obligation au maire d'accorder un espace d'expression aux élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Refus explicite du maire : « *attaquez nous au tribunal administratif. Nous ferons appel si jamais nous sommes condamnés* »... histoire de gagner du temps et de dépenser encore l'argent des Palaisiens ?
- Collaborateurs de cabinet : le décret du 16/12/1987 limite à deux le nombre de ceux-ci pour les villes de 30.000 habitants. A Palaiseau, il y en a trois. Coût pour la ville : 100 000 € annuel.

Cinéma : dépenser sans compter

Le 12/07/06, le Maire se voulait rassurant : le cinéma ne coûterait que 520 000 € (hors subventions) aux Palaisiens.

A ce jour, de subventions non obtenues en dépassements de budget, la ville doit finalement déboursier 2 400 000 €, sans compter les dommages que la ville risque de verser à l'ancien exploitant pour non renouvellement de son bail en 2004 (le procès est en cours).

Gabegie, incompétence ? A ce niveau de dépassement, on reste sans voix !



156 101 € pour la seule placette située devant le cinéma. Les deux candélabres (que l'on ne voit pas sur la photo) peuvent être beaux, ils étaient inscrits au budget 2008 pour 38 000 € !

Tour de passe-passe : ces dépenses sont inscrites au budget de la ville et non à celui du cinéma.

Les dessous de la dette

En 2001, l'encours de la dette était de 42,22M €. En 2011 il est de 42,02M €, y compris l'emprunt de 1,8M € pour la rénovation du cinéma et malgré les transferts de compétences et donc de dette correspondante à la CAPS.

Apparemment, la dette est donc tout juste stabilisée, mais à 10M € au-dessus de la moyenne des villes comparables qui est de 32M €.

Quant à l'origine de cette dette, il faut remonter à la gestion de l'équipe municipale en place avant 1995 : entre 1989 et 1995, l'encours de la dette est passé de 29,05M € à 41,31M €, soit une augmentation de 42% !

A raison de 2% de baisse annuelle, il nous faudrait 11 ans pour revenir à un niveau acceptable : l'équipe majoritaire refuse d'appliquer cette politique de bon sens.

ON A AIMÉ

- L'ouverture à compter du 10 février d'un atelier pour les retraités afin de lutter contre les troubles de la mémoire.
- Les structures de quartier ont proposé le samedi 8 janvier 2011 différents ateliers pour sensibiliser les Palaisiens à la santé. L'association Olympio qui a animé cette journée a adapté le niveau de jeu en fonction du public.
- Mise à la disposition des Palaisiens âgés de déambulateurs à roulettes électriques grâce à un don de la Fondation Bruneau.

ON N'A PAS AIMÉ

- Le stationnement de la rue Edouard Branly est devenu payant d'un côté et gratuit de l'autre : cherchez la cohérence !
- L'installation depuis le 07/02/11 de 40 caravanes sur le parking des abonnés de la gare SNCF RER de Massy/Palaiseau (le parking est situé à Palaiseau) faute d'existence d'une aire d'accueil de court séjour des gens du voyage à Palaiseau.
- L'installation d'une dizaine d'autres caravanes à l'Ouest de l'école Polytechnique. Cela fait 8 ans que Palaiseau devrait avoir une aire d'accueil pour les gens du voyage.

✓ LE CHIFFRE DU MOIS

6 563 €

C'est le coût pour la ville de l'entêtement du maire, c'est-à-dire les frais d'avocat pour défendre l'indéfendable : la décision illégale d'attribuer une subvention de 5 000 € à la CGT91. Nous avons saisi la justice et fait annuler cette délibération.